

Groupe Montreuil et alentours

Rapport avifaune & biotopes - année 2022

Rédacteur : Chambron Arnaud

Relecteurs : de Balasy Agnès, Boudier Clément, Cornet Marine, Duchêne Cécile, Gauvin Emmanuel, Grosso Eric, Klein Sébastien, Kort Emir, Manaud Laura, Oudin Emeline, Puaud Thomas, Rousset Pierre, Thorns David



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Couverture : stade des grands pêcheurs.

Espèces nicheuses : Grimpereau des jardins, Étourneaux sansonnet, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Corneille noire, Pie bavarde.

Espèces en visite : Pinson des arbres, Verdier d'Europe, Bergeronnette des ruisseaux, Bernache du Canada, Mouette rieuse.

Toutes les photos de ce document – sauf exceptions précisées – sont de Arnaud Chambon

Comme l'an dernier le groupe local LPO vous présente un document unique synthétisant les observations réalisées sur Montreuil pour partager et échanger au sujet de 5 objectifs :

1. Proposer une synthèse des espèces observées

Objectif : une synthèse de toutes les espèces observées, en pointant les nicheuses en rapport direct avec l'état des écosystèmes du territoire.

2. Proposer une vision de l'évolution des espèces présentes au Parc des Beaumonts sur le long terme

Objectif : observer des tendances pour déterminer des actions.

3. Suivre la taille des populations d'oiseaux communs

Objectif : disposer d'indicateurs sur la santé des écosystèmes locaux. Des chiffres pour suivre les évolutions et dialoguer avec toutes les parties prenantes.

4. Protéger les colonies de martinets et de moineaux

Objectif : participer au programme LPO spécifique concernant cette espèce.

5. Identifier les actions à mener sur les sites sensibles

Objectif : engager un dialogue avec toutes les parties prenantes de la Ville de Montreuil.

Résumé / Executive summary

41 espèces d'oiseaux nichent de façon certaine, probable ou possible à Montreuil. Parmi ces 41 espèces, 10 espèces sont à protéger particulièrement :

- 1 espèce est classée « En Danger » par la liste Rouge des oiseaux nicheurs d'île de France (cf plus loin) : le Serin cini
- 2 sont classées « Vulnérable » sur cette liste rouge : le Moineau domestique et le Verdier d'Europe
- 4 espèces sont classées « Quasi menacée » sur cette liste : le Faucon crécerelle, la Mésange à longue queue, l'Accenteur mouchet et le Chardonneret élégant
- De surcroît 3 espèces complémentaires sont classées patrimoniales sans avoir de statut particulier dans la liste rouge : la Bergeronnette des ruisseaux, le Martinet noir, et le Roitelet huppé

Pour la plupart de ces espèces, il y a peu de couples et cela les rend particulièrement fragiles.

Et cela rend leur milieu de vie particulièrement à préserver.

Parmi ces milieux il y a le parc des Beaumonts qui a été particulièrement étudié cette année : l'analyse montre qu'entre les années 1990 et maintenant 17 espèces d'oiseaux ont cessé d'y venir ou d'y nicher.

C'est une érosion qui n'est pas propre aux Beaumonts et que les parties prenantes autour du parc n'ont pas forcément la possibilité d'enrayer.

Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, des actions sont possibles.

La preuve ; la protection de la mare perchée qui a fait revenir une biodiversité importante.

Des actions d'identification et de protection des milieux doivent donc être mises en œuvre de façon soutenue :

- Renforcer la protection des Beaumonts (Mare de la Brie, continuité des milieux humides, faire évoluer les biotopes existants).
- Rencontrer les acteurs de l'urbanisme de Montreuil pour mettre en place avec eux un protocole proactif de protection des espèces autour du bâti.
- Mettre en place un suivi des chantiers menaçant la biodiversité et trouver avec les parties prenantes et dans le dialogue des solutions opérationnelles.
- Tenter de nouer enfin le dialogue avec la Mairie au sujet des Mûrs à pêches.
- Porter la voie de la biodiversité dans les projets de rénovation urbaine de la Mairie – et à cette occasion commencer par protéger les arbres.
- Rencontrer les acteurs de l'entretien du parc Montreuil pour tenter – entre autre - une installation de nichoirs pour Chouette hulotte.
- Continuer d'enquêter pour localiser des interstices dans lesquels la vie s'est développée et est à protéger.

*En face le 9 rue Anatole
France*

*Petite zone humide derrière
le stade, coincée entre des
immeubles, un arrêt de bus,
un supermarché,....*

*Espèce nicheuse : Gallinule
poule d'eau.*

*Une Rousserole effarvate y a
chanté pendant plus d'une
semaine en 2021, dans la
roselière en partie protégée.*

*Malheureusement les
protections ne sont pas
suffisantes, il y a notamment
des pêcheurs qui y entrent.*



1 -

Proposer une synthèse des espèces observées

entre janvier et décembre 2022

Vue générale des espèces observées

Quelques statistiques pour rentrer dans le sujet

126 espèces observées sur notre territoire

- 41 espèces nicheuses (certaines, probables ou possibles)
- 15 espèces visiteuses hors période de migration (elles doivent nicher aux alentours et elles viennent se nourrir)
- 34 espèces en migration qui font halte ou survolent à faible hauteur (juste au dessus des arbres)
- 2 espèces hivernant sur notre territoire
- 34 espèces observées uniquement en survol de notre territoire, sans se poser, à une altitude importante ne laissant pas penser qu'elles viennent de s'y poser

Sur les 41 espèces nicheuses :

- 33 espèces sont nicheuses de façon certaine
- 8 espèces dont la nidification sera à confirmer
 - Chouette Hulotte, Épervier d'Europe, Serin cini, Chardonneret élégant, Pigeon colombin, Bergeronnette des ruisseaux, Faucon crécerelle, Roitelet triple bandeau
 - Une nidification à confirmer avec rigueur, avec des niveaux de probabilités très différents. Exemple : le Chardonneret niche de façon presque certaine dans le parc de Montreuil et le Serin cini de façon très probable dans les mûrs à pêches. La situation de la Chouette Hulotte, et du pigeon colombin est plus incertaine.

Vue générale des espèces observées

Zoom sur le statut des espèces nicheuses

Une analyse des statuts des 41 espèces nicheuses certaines, probables ou possibles, fait apparaître 10 espèces à protéger particulièrement :

- 1 espèce est classée « En Danger » par la liste Rouge des oiseaux nicheurs d'île de France* : le Serin cini.
- 2 sont classées « Vulnérable » sur cette liste rouge : le Moineau domestique et le Verdier d'Europe
- 4 espèces sont classées « Quasi menacée » sur cette liste : le Faucon crécerelle, la Mésange à longue queue, l'Accenteur mouchet et le Chardonneret élégant
- De surcroît 3 espèces complémentaires sont classées patrimoniales sans avoir de statut particulier dans la liste rouge : la Bergeronnette des ruisseaux, le Martinet noir, et le Roitelet huppé

En plus de ces espèces notées dans la liste rouge ou patrimoniales, il convient de noter la nidification fragile (avec peu de couples) de quelques espèces remarquables :

- La Rousserole verderolle : 1 couple à la mare perchée (cf page suivante)
- La Fauvette grisette (1 couple aux Beaumonts, 1 dans les Mûrs à Pêches et 1 au Parc des Guilands),
- L'Épervier d'Europe (1 couple très probable aux Beaumonts)
- La Gallinule Poule-d'eau (3 couples aux Beaumonts, Montreau, Bel-Air, dont 2 nicheurs de façon certaine)
- La Bernache du Canada (1 couple nicheur de façon certaine à Montreau)

* : Les listes rouges sont réalisées par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Au niveau régional le travail d'établissement des listes a été coordonné par l'Agence Régionale de Biodiversité (ARB, Ex NaturaParif) - dans le respect de la méthodologie de l'UICN -, avec l'appui du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Vue générale des espèces observées

Evolutions notables par rapport à 2021

Mauvaises nouvelles

Pas de nidification de la Fauvette des jardins. Le seul couple qui nichait se trouvait parc des Beaumonts et il n'a pas du tout été revu cette année.

Nous n'étions pas du tout certain que le Pouillot fitis nichait sur notre territoire. Les observations réalisées cette année confirme qu'a priori il n'y niche pas. Idem pour la Rousserole effarvate.

Nous n'avons pas la preuve irréfutable de la nidification de l'Épervier d'Europe et de la Bergeronnette des ruisseaux, même si on suspecte fortement qu'elle ait eu lieu dans les deux cas.

Bonnes nouvelles

Nidification de la Rousserole verderolle, à la mare perchée.

C'est le seul lieu a priori de nidification de cette espèce sur l'ensemble du territoire constitué de Paris et de sa proche banlieue.

C'est l'occasion de féliciter les équipes qui ont mis en place la protection autour de la mare et de noter que lorsqu'on protège une zone des hommes et des animaux domestiques, la vie sauvage revient vite.

Malheureusement des maîtres continuent de laisser leur chien sauter la barrière pour aller s'amuser et c'est ainsi que la portée de Canard colvert a probablement été détruite. La Rousserole verderolle y a échappé de peu.



Rousserolle verderolle à la mare perchée le 2 juin 2022. © David Thorns.



249 rue de Rosny

Friche avec quelques arbres, environné de maisons parfois anciennes, biotope ouvert.

Présence d'une colonie de Moineaux domestiques qui nichent dans les maisons autour et viennent se nourrir dans la friche.

Présence depuis plusieurs années d'un ou plusieurs couples de Serin cini.

Les tilleuls à gauche, ainsi que le fil électrique sont un poste de chant du Serin cini. Il a été vu faisant de fréquents allers et retours dans la friche.

Friche menacée aujourd'hui par un projet immobilier, un permis a été délivré en décembre 2022.

Liste détaillée des oiseaux de Montreuil

D'après les observations réalisées entre janvier 2021 et décembre 2022

Le choix des différents statuts a été fait pour privilégier l'étude des espèces en rapport avec le territoire :

Nicheur certain	Les observations permettent d'affirmer sans aucune ambiguïté une nidification en cours ou récente (codes atlas LPO 11 à 19)
Nicheur probable	Lors de l'observation, des indices de préparation d'une reproduction peuvent être relevés (codes atlas LPO 4 à 10)
Nicheur possible	Observation chanteur et couple pendant période reproduction (codes atlas LPO 2 et 3)
Visiteur	Observé en dehors des période de migration. Et pas uniquement en survol lointain (donc posé ou en chasse)
Hivernant	Observé sur le territoire pendant tout ou partie de la période hivernale
En migration sur territoire	Observé pendant les périodes de migration sur le territoire (posé, se nourrissant, chassant), ou bien même volant à faible hauteur (à peine au dessus des arbres)
Simple survol territoire	Observé uniquement en survol, sans rapport direct avec le territoire
Autre	Espèce rare et/ou dont on ne connaît pas précisément le statut sur le territoire

Liste détaillée des oiseaux de Montreuil

D'après les observations réalisées entre janvier 2021 et décembre 2022

Légende liste rouge :

NE	Non Evalué
DD	Données Insuffisantes
LC	Préoccupation Mineure
NT	Quasi Menacé
VU	Vulnérable
EN	En Danger
CR	En Danger Critique

En vert : les changements de cette année qui vont dans le sens d'une implantation sur le territoire. En orange : les changements qui vont dans le sens contraire.

Espèce	Nb d'obs 2022	Nb d'obs 2021	Statut Montreuil	Evolution Montreuil	Liste rouge F Nicheur	Liste rouge F Hivernant	Liste rouge F Migrateur	Liste rouge IdF Nicheur IdF	Rareté IdF Nicheur	Rareté IdF Migrateur	Rareté IdF Hivernant	(Cples nicheurs nécessaires)	Patrimoniales
Bernache du Canada	31	17	01- Nicheur certain		NAA	NAA	-	NAA	Peu commun	-	-	-	-
Canard Colvert	86	83	01- Nicheur certain		LC	LC	NAd	LC	Commun	Commun	Commun	-	Oui (si hivernant Znieff)
Martinet noir	196	144	01- Nicheur certain		NT	-	DD	LC	Très Commun	Très Commun	-	-	Oui
Pigeon biset	218	148	01- Nicheur certain		DD	-	-	LC	-	-	-	-	Oui (si pas Pigeon de ville)
Pigeon ramier	316	195	01- Nicheur certain		LC	LC	NAd	LC	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	-
Tourterelle turque	216	130	01- Nicheur certain		LC	-	NAd	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Gallinule poule-d'eau	108	90	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Pic épeiche	109	50	01- Nicheur certain		LC	NAd	-	LC	Commun	Rare	Commun	-	-
Pic Vert	119	61	01- Nicheur certain		LC	-	-	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Perruche à collier	342	178	01- Nicheur certain		NAA	-	-	NAA	Rare	-	-	-	Oui (mais non, car exotique)
Geai des chênes	134	71	01- Nicheur certain		LC	NAd	-	LC	Commun	Peu Commun	Commun	-	-
Pie bavarde	296	178	01- Nicheur certain		LC	-	-	LC	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	-
Corneille noire	251	166	01- Nicheur certain		LC	NAd	-	LC	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	-
Mésange bleue	242	117	01- Nicheur certain		LC	-	NAb	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Mésange charbonnière	425	197	01- Nicheur certain		LC	NAb	NAd	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Mésange à longue queue	64	35	01- Nicheur certain		LC	-	NAb	NT	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	Oui
Pouillot véloce	146	98	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAc	LC	Abondant	Abondant	Peu Commun	-	-
Rousserolle verderolle	23	2	01- Nicheur certain		LC	-	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	-	-	-
Fauvette à tête noire	198	134	01- Nicheur certain		LC	NAc	NAc	LC	Abondant	Abondant	Rare	-	-
Fauvette grisette	60	44	01- Nicheur certain		LC	-	DD	LC	Très Commun	Très Commun	-	-	-
Roitelet Huppé	24	12	01- Nicheur certain		NT	NAd	NAd	LC	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	Oui
Troglodyte mignon	153	97	01- Nicheur certain		LC	NAd	-	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Grimpereau des jardins	81	44	01- Nicheur certain		LC	-	-	LC	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	-
Étourneau sansonnet	370	167	01- Nicheur certain		LC	LC	NAc	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Merle noir	307	190	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Grive musicienne	115	50	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Grive draine	44	12	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Rougegorge familier	180	94	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Rougequeue noir	134	71	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Très Commun	Très Commun	Rare	-	Oui (si hivernant)
Moineau domestique	313	91	01- Nicheur certain		LC	-	NAb	VU	Abondant	Abondant	Abondant	-	Oui
Accenteur mouchet	149	77	01- Nicheur certain		LC	NAc	-	NT	Abondant	Abondant	Abondant	-	Oui
Pinson des arbres	276	176	01- Nicheur certain		LC	NAd	NAd	LC	Abondant	Abondant	Abondant	-	-
Verdier d'Europe	160	101	01- Nicheur certain		VU	NAd	NAd	VU	Abondant	Très Commun	Très Commun	-	Oui

Liste détaillée des oiseaux de Montreuil

D'après les observations réalisées entre janvier 2021 et décembre 2022

Légende :

NE	Non Evalué
DD	Données Insuffisantes
LC	Préoccupation Mineure
NT	Quasi Menacé
VU	Vulnérable
EN	En Danger
CR	En Danger Critique

Espèce	Nb d'obs 2022	Nb d'obs 2021	Statut Montreuil	Evolution Montreuil	Liste rouge F Nicheur	Liste rouge F Hivernant	Liste rouge F Migrateur	Liste rouge IdF Nicheur IdF	Rareté IdF Nicheur	Rareté IdF Migrateur	Rareté IdF Hivernant	(Cples nicheurs nécessaires)	Patrimoniales
Pigeon colombin	117	57	02- Nicheur probable		LC	NAd	NAd	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Épervier d'Europe	87	40	02- Nicheur probable		LC	NAd	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Chardonneret élégant	108	44	02- Nicheur probable		VU	NAd	NAd	NT	Commun	Commun	Commun	-	Oui
Serin cini	17	8	02- Nicheur probable		VU	-	NAd	EN	Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	Oui
Chouette Hulotte	2	12	03- Nicheur possible		LC	NAd	-	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Faucon crécerelle	142	41	03- Nicheur possible		NT	NAd	NAd	NT	Peu commun	Peu commun	Peu Commun	-	Oui
Roitelet à triple bandeau	24	13	03- Nicheur possible		LC	NAd	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Bergeronnette des ruisseaux	59	41	03- Nicheur possible		LC	NAd	-	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	5	Oui (si nicheur ZNIEFF)
Coucou gris	0	1	04- Visiteur		LC	-	DD	NT	Commun	Commun	-	-	Oui
Foulque macroule	10	23	04- Visiteur		LC	NAd	NAd	LC	Commun	Commun	Commun	-	Oui (si hivernant Znieff)
Héron cendré	36	24	04- Visiteur		LC	NAd	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	25	1 nicheur ZNIEFF ou hivernant Z
Buse variable	39	18	04- Visiteur		LC	NAd	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Martin-pêcheur d'Europe	1	0	04- Visiteur		VU	NAd	-	LC	Rare	Rare	Rare	5	Oui
Pic mar	6	0	04- Visiteur		LC	-	-	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	30	Oui
Pic épeichette	9	0	04- Visiteur		VU	-	-	VU	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	Oui
Pic noir	0	3	04- Visiteur		LC	-	-	LC	Peu commun	Peu Commun	Peu Commun	10	Oui
Faucon Hobereau	20	5	04- Visiteur		LC	-	NAd	LC	Rare	Rare	-	-	Oui
Faucon pèlerin	7	3	04- Visiteur		LC	NAd	NAd	VU	Très Rare	Rare	Très Rare	1 (non urbain)	Oui
Mésange huppée	3	3	04- Visiteur	Nicheur passé	LC	-	-	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Mésange nonnette	13	1	04- Visiteur	Nicheur passé	LC	-	-	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Pouillot fitis	27	11	04- Visiteur		NT	-	DD	EN	Commun	Commun	-	-	Oui
Fauvette des jardins	8	38	04- Visiteur		NT	-	DD	VU	Très Commun	Très Commun	-	-	Oui
Sittelle torchepot	24	1	04- Visiteur	Nicheur passé	LC	-	-	LC	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	-
Rougequeue à front blanc	6	5	04- Visiteur		LC	-	NAd	LC	Commun	Peu Commun	-	-	-
Bergeronnette grise	38	19	04- Visiteur		LC	NAd	-	NT	Commun	Commun	Peu Commun	-	Oui
Mouette rieuse	163	59	05- Hivernant		NT	LC	NAd	LC	Commun	Très Commun	Très Commun	-	Oui
Grive mauvis	52	26	05- Hivernant		-	LC	NAd	-	-	Très Commun	Très Commun	-	-
Tourterelle des bois	1	2	06- En migration sur territoire		VU	-	NAd	EN	Commun	Commun	-	-	Oui
Bécasse des bois	1	1	06- En migration sur territoire		LC	LC	NAd	NT	Peu Commun	Peu Commun	-	1	Oui (si nicheur)
Chevalier culblanc	6	4	06- En migration sur territoire		-	NAd	LC	-	-	Peu Commun	Très Rare	-	Oui (si hivernant)
Huppe fasciée	2	0	06- En migration sur territoire		LC	NAd	-	EN	Très Rare	Très Rare	-	1	Oui
Guêpier d'Europe	2	0	06- En migration sur territoire		LC	-	NAd	CR	Rare	Rare	-	5	Oui
Torcol Fourmilier	0	2	06- En migration sur territoire		LC	NAd	NAd	CR	Rare	Rare	Occasionnel	1	Oui

Légende :

NE	Non Evalué
DD	Données Insuffisantes
LC	Préoccupation Mineure
NT	Quasi Menacé
VU	Vulnérable
EN	En Danger
CR	En Danger Critique

Liste détaillée des oiseaux de Montreuil

D'après les observations réalisées entre janvier 2021 et décembre 2022

Espèce	Nb d'obs 2022	Nb d'obs 2021	Statut Montreuil	Evolution Montreuil	Liste rouge F Nicheur	Liste rouge F Hivernant	Liste rouge F Migrateur	Liste rouge IdF Nicheur IdF	Rareté IdF Nicheur	Rareté IdF Migrateur	Rareté IdF Hivernant	(Cples nicheurs nécessaires)	Patrimoniales
Loriot d'Europe	2	1	06- En migration sur territoire		LC	-	NAd	NT	Peu Commun	Peu Commun	-	-	Oui
Mésange noire	13	0	06- En migration sur territoire		LC	NAd	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Alouette lulu	15	0	06- En migration sur territoire		LC	NAd	-	EN	Rare	Rare	Très Rare	1	Oui
Alouette des champs	28	7	06- En migration sur territoire		NT	LC	NAd	VU	Très Commun	Très Commun	Très Commun	-	Oui
Hirondelle de rivage	11	4	06- En migration sur territoire		LC	-	DD	VU	Commun	Commun	-	-	Oui (si Nicheur)
Hirondelle rustique	53	26	06- En migration sur territoire		NT	-	DD	VU	Commun	Commun	Occasionnel	-	Oui
Hirondelle de fenêtre	37	20	06- En migration sur territoire		NT	-	DD	NT	Commun	Commun	-	-	Oui
Rousserolle effarvatte	5	6	06- En migration sur territoire	Nicheur passé	LC	-	NAd	LC	Commun	Commun	-	-	-
Hypolaïs polyglotte	1	1	06- En migration sur territoire	Nicheur passé	LC	-	NAd	NT	Commun	Commun	-	-	Oui
Fauvette babillarde	10	1	06- En migration sur territoire	Nicheur passé	LC	-	NAd	NT	Peu Commun	Peu Commun	-	-	Oui
Merle à plastron	8	7	06- En migration sur territoire		LC	-	DD	-	-	Rare	Occasionnel	-	Oui
Grive litorne	15	6	06- En migration sur territoire		LC	LC	-	NAb1	Occasionnel	Commun	Commun	-	Oui (si Nicheur)
Gobemouche gris	18	0	06- En migration sur territoire		NT	-	DD	VU	Commun	Commun	-	-	Oui
Rossignol philomèle	2	9	06- En migration sur territoire	Nicheur passé	LC	-	NAd	LC	Commun	Commun	-	-	-
Gobemouche noir	28	1	06- En migration sur territoire		VU	-	DD	EN	Rare	Peu Commun	-	1	Oui
Tarier des prés	1	0	06- En migration sur territoire		VU	-	DD	RE	Occasionnel	Très Rare	-	-	Oui
Tarier pâtre	2	1	06- En migration sur territoire	Nicheur passé	NT	NAd	NAd	VU	Peu Commun	Peu Commun	Très Rare	-	Oui
Traquet motteux	2	0	06- En migration sur territoire		NT	-	DD	NAb1	Occasionnel	Commun	-	-	Oui
Bergeronnette printanière	21	15	06- En migration sur territoire		LC	-	DD	NT	Peu Commun	Peu Commun	Occasionnel	-	Oui
Pipit farlouse	48	29	06- En migration sur territoire		VU	DD	NAd	EN	Peu Commun	Très Commun	Peu Commun	5	Oui
Pipit des arbres	24	8	06- En migration sur territoire		LC	-	DD	NT	Peu commun	Peu Commun	-	-	Oui
Pipit spioncelle	0	1	06- En migration sur territoire		LC	NAd	NAd	-	-	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Pinson du nord	36	3	06- En migration sur territoire		-	DD	NAd	-	-	Commun	Commun	-	-
Grosbec casse-noyaux	11	5	06- En migration sur territoire		LC	NAd	-	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Bouvreuil pivoine	2	2	06- En migration sur territoire	Nicheur passé	VU	NAd	-	VU	Commun	Commun	Commun	-	Oui
Linotte mélodieuse	41	40	06- En migration sur territoire		VU	NAd	NAd	VU	Commun	Commun	Commun	-	Oui
Tarin des aulnes	30	11	06- En migration sur territoire		LC	DD	NAd	NAb1	Occasionnel	Commun	Commun	-	Oui (si Nicheur)
Bruant ortolan	2	0	06- En migration sur territoire		EN	-	EN	RE	-	Très Rare	-	-	Oui
Bruant zizi	1	0	06- En migration sur territoire		LC	-	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	-	-
Bruant des roseaux	17	3	06- En migration sur territoire		EN	-	NAd	EN	Commun	Commun	Commun	-	Oui

Parc Montreau

Notons 4 caractéristiques importantes de ce Parc pour la biodiversité :

- Il contient de nombreux arbres de haute taille qui doivent avoir une centaine d'années. C'est dans ces arbres qu'on y entend parfois chanter une Chouette hulotte et un Pouillot fitis.
- Il est fermé la nuit et donc les espèces sauvages y sont relativement tranquilles.
- Il contient des biotopes variés (arbres de haute taille, zones humides, bosquets, milieux semi-ouverts, ouverts, ...).
- Il n'y a pas - ou très peu - de chiens en liberté.

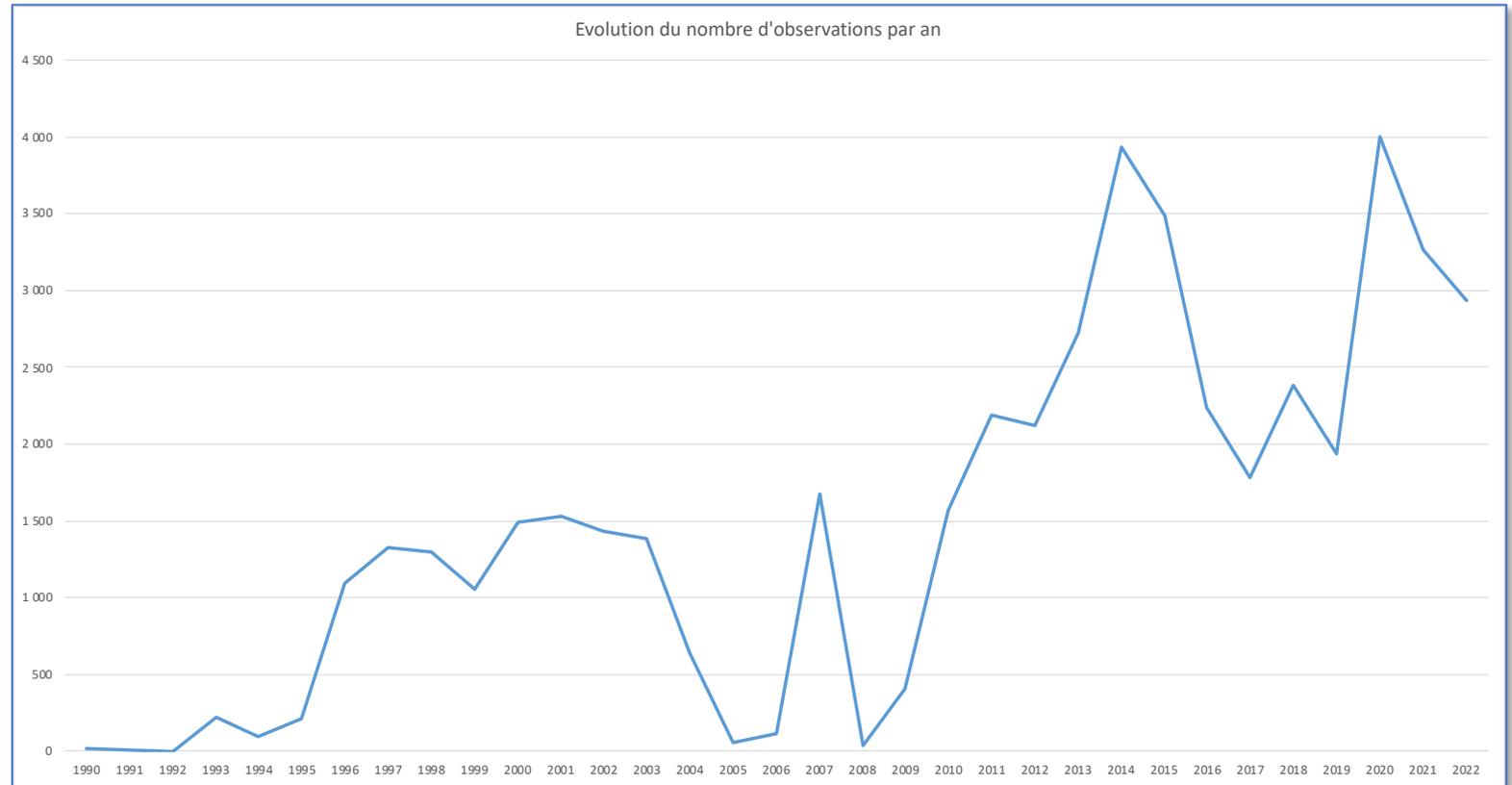


2-

Proposer une vision de l'évolution des espèces présentes au Parc des Beaumonts sur le long terme

Aperçu général des données

- Près de 49 000 observations notées dans Faune Ile de France depuis 1990
- 90% de ces observations sont le fait de 2 personnes : Pierre Rousset et David Thorns
- Une nette augmentation du volume d'observations notées dans le temps : il y a davantage d'observations notées pour les 2 seules années 2021 et 2022 que pour l'ensemble de la décennie 1990-1999 : cela ne veut absolument pas dire qu'on voit davantage d'oiseaux, mais simplement que le programme de science participative du MNH se déploie avec succès et que de plus en plus de personnes enregistrent des données.
- 1,5 % de listes complètes, qui n'apparaissent dans les données de façon régulière qu'à partir de 2020



Choix d'une méthode pour établir une rapide comparaison

- Un agrégat des observations réalisées sur 10 ans : 90-99, pour avoir la distance maximale, que l'on compare avec les 2 seules années 2021 et 2022 pour avoir un volume comparable d'observations
 - En retirant les espèces observées uniquement en survol sur les 2 dernières années pour ne pas embarquer certains biais évidents
 - David Thorns a pratiqué sur cette période plus de 400 heures de "Skywatching"*, il a une habilité hors du commun à observer et à identifier des espèces
 - et de surcroît il laisse son enregistreur la nuit pour collecter des données.
 - Taille des échantillons : 5 550 pour la période 2021-22 contre 5 200 pour la période 1990-99
 - Le modèle de pensée qui se trouve derrière = considérer les observations comme le résultat de tirages aléatoires dans le grand sac du parc des Beaumonts.
- Biais éventuels identifiés :
 - Biais / espèces : si espèce que l'on ne voit que 2 fois par an au moment des migrations, alors 10 ans = 20 occasions de les voir (au lieu de 4 sur la période 2021-2022)
 - Biais temporel : si répartition différente dans le temps des visites dans le parc
 - Biais dans l'espace : si des parties du parc ne sont pas visitées de la même façon
 - Biais utilisateur : le phénomène classique, qui prend un sens particulier ici.

* : observer le ciel, en particulier pour voir passer les migrations d'oiseaux

Détail des données sur les années 90-99

1 seul observateur : Pierre Rousset (99,3% des observations)

Compte rendu d'un entretien avec Pierre Rousset du 24 mars au sujet des données collectées sur les années 90-99 :

- Pas de skywatching systématique : cela valide le retrait des espèces vues en simple survol de l'échantillon
- Pas de notation des espèces non identifiées : cela peut donner une fausse idée des écarts de nombre
- De surcroît Pierre pouvait ne pas saisir des petits passages migratoires par exemple, sachant que des plus importants allaient suivre : cela peut diminuer le nombre d'observations
- Pierre a voyagé mais les visites au Parc ont été régulières, a priori sans biais concernant la répartition dans l'année
- Il peut y avoir un biais dans l'espace : des habitudes de balades qui font qu'il visite moins la zone boisée de l'espace Mabilles, alors que c'est un espace privilégié pour les Mésanges nonnettes.

- Pierre ne saisissait pas toutes les espèces vues à chaque balade, notamment les espèces qu'à l'époque il jugeait communes (Rougegorge familier, Corneilles noires, Pie bavarde, Verdier d'Europe, Merles noirs,...). Il s'arrangeait pour les saisir de temps en temps pour donner au global une image la plus fidèle possible des espèces vivant au parc dans son ensemble.
- De façon incidente, la Mésange à longue queue a changé de statut de façon positive : elle est devenue nicheuse au parc.

Ces constats valident l'intérêt d'une première comparaison des fréquence d'observation (pas le nombre d'individus) entre les 2 périodes.

Espèces	Nb d'obs 90	Nb d'obs 21 +22	Variation
Alouette des champs	78	35	-55%
Bergeronnette nordique (M.f.thunbergi)	1	0	-100%
Bouvreuil pivoine	75	4	-95%
Bruant des roseaux	78	20	-74%
Bruant jaune	18	0	-100%
Bruant ortolan	5	2	-60%
Bruant proyer	1	0	-100%
Bruant zizi	170	1	-99%
Bulbul orphée	1	0	-100%
Canari	1	0	-100%
Choucador pourpré	2	0	-100%
Cochevis huppé	1	0	-100%
Goéland cendré	6	2	-67%
Gorgebleue à miroir	2	0	-100%
Grive draine	118	56	-53%
Hypolaïs polyglotte	50	2	-96%
Martin-pêcheur d'Europe	8	1	-88%
Moineau friquet	173	0	-100%
Oie cendrée	2	0	-100%
Perroquet jaco	1	0	-100%
Pic épeichette	104	9	-91%
Pie-grièche écorcheur	1	0	-100%
Pipit farlouse	189	77	-59%
Pipit rousseline	2	0	-100%
Pouillot de Bonelli	1	0	-100%
Pouillot siffleur	1	0	-100%
Rougequeue à front blanc	23	11	-52%
Serin cini	150	25	-83%
Serin du Mozambique	1	0	-100%
Sittelle torchepot	82	25	-70%
Sizerin flammé	3	0	-100%
Tarier des prés	24	1	-96%
Tarier pâtre	154	3	-98%
Tourterelle des bois	15	3	-80%
Traquet motteux	29	2	-93%
Veuve royale	3	0	-100%

Résultats du comparatif rapide des espèces observées (1/2)

Seules les baisses > 50% des observations sont consignées ici.

Et parmi celles-ci, sont marquées en rouge les espèces dont les chiffres sont significatifs (> 1 observation par an en moyenne) et nous renseignent a priori sans doute possible sur la baisse très importante de fréquentation, voire leur disparition au sein du parc des Beaumonts.

A noter : la Sittelle torchepot a été observée de façon importante cette année au parc Montreau.

Résultats du comparatif rapide des espèces observées (2/2)

- En ne retenant que les augmentations > 50% on obtient le tableau ci-contre pour les chiffres significatifs au vu de l'entretien avec Pierre Rousset
- En analysant les chiffres suffisamment important pour être significatifs et pas le fruit d'un évènement isolé – ou d'une erreur toujours possible – on remarque :
 - Une hausse des observations des espèces liées à la mare perchée : l'état de celle-ci s'est amélioré en 2021 et 2022.
 - Une hausse des observations des rapaces dont on sait que les populations sont plutôt en hausse : Buse variable, Faucon pèlerin, Faucon hobereau.
 - Une hausse des observations de Perruche à collier et de Bergeronnette des ruisseaux.
 - La situation de la Chouette Hulotte n'est pas facile à trancher car on sait qu'elle régresse en île de France.

Espèces très liées à l'état de la mare perchée

Espèce	Nb d'obs 90	Nb d'obs 21 + 22	Variation
Bernache du Canada	1	48	98%
Canard Colvert	23	169	86%
Gallinule poule-d'eau	1	198	99%
Foulque macroule	0	33	100%
Chevalier culblanc	0	10	100%
Héron cendré	6	60	90%
Épervier d'Europe	38	127	70%
Buse variable	6	57	89%
Chouette Hulotte	1	14	93%
Pic mar	0	6	100%
Pic noir	0	3	100%
Faucon Hobereau	1	25	96%
Faucon pèlerin	0	10	100%
Perruche à collier	1	520	100%
Rousserolle effarvatte	1	11	91%
Rousserolle verderolle	7	25	72%
Bergeronnette des ruisseaux	7	100	93%

Conclusion

- On constate une dégradation de la situation avec une baisse très importante voire une disparition des 17 espèces suivantes :
 1. Alouette des champs
 2. Bouvreuil pivoine
 3. Bruant des roseaux
 4. Bruant jaune
 5. Bruant zizi
 6. Grive draine
 7. Hypolaïs polyglotte
 8. Moineau friquet
 9. Pic épeichette
 10. Pipit farlouse
 11. Rougequeue à front blanc
 12. Serin cini
 13. Sittelle torchepot
 14. Tarier des prés
 15. Tarier pâtre
 16. Tourterelle des bois
 17. Traquet motteux
- Il faut cependant noter l'amélioration de la situation de la mare perché : ce qui est la preuve que dès que l'on protège un biotope des hommes et des animaux, la biodiversité revient.
- On constate également des hausses de visites de rapaces, dont la situation globale s'est un peu améliorée ces dernières années.
- Ainsi que celle de la Bergeronnette des ruisseaux
- On note également – sans surprise aucune – l'arrivée de la Perruche à collier. Personne n'avait besoin d'une étude pour le savoir.
- Recommandations à discuter avec les gestionnaires du parc :
 - Protéger d'autres biotopes. La prairie qui est actuellement protégée correspond à un biotope d'oiseaux absents (par exemple la Pie-grièche écorcheur). Peut-être peut-on faire évoluer ce biotope en bordure pour le rendre plus à même d'accueillir des espèces susceptibles réellement de venir y nicher ?
 - Créer une autre zone humide plus en contrebas pour profiter du ruissèlement des eaux ?



Parc des Beaumonts

Le parc ne ferme pas, et donc il est le lieu d'une importante activité humaine la nuit, activité qui semble s'être accentuée ces dernières années (avec musique, feux, voitures, etc...)

Les zones du sud du parc – espace Mabilles, au fond à gauche sur la photo - qui étaient restées un peu sauvages sont souvent dégradées par des activités humaines. Et depuis que les feux se multiplient la nuit, il est plus rare de contacter la Hulotte. Sans, qu'en toute rigueur à ce stade, on puisse certifier de la relation de cause à effets.

3-

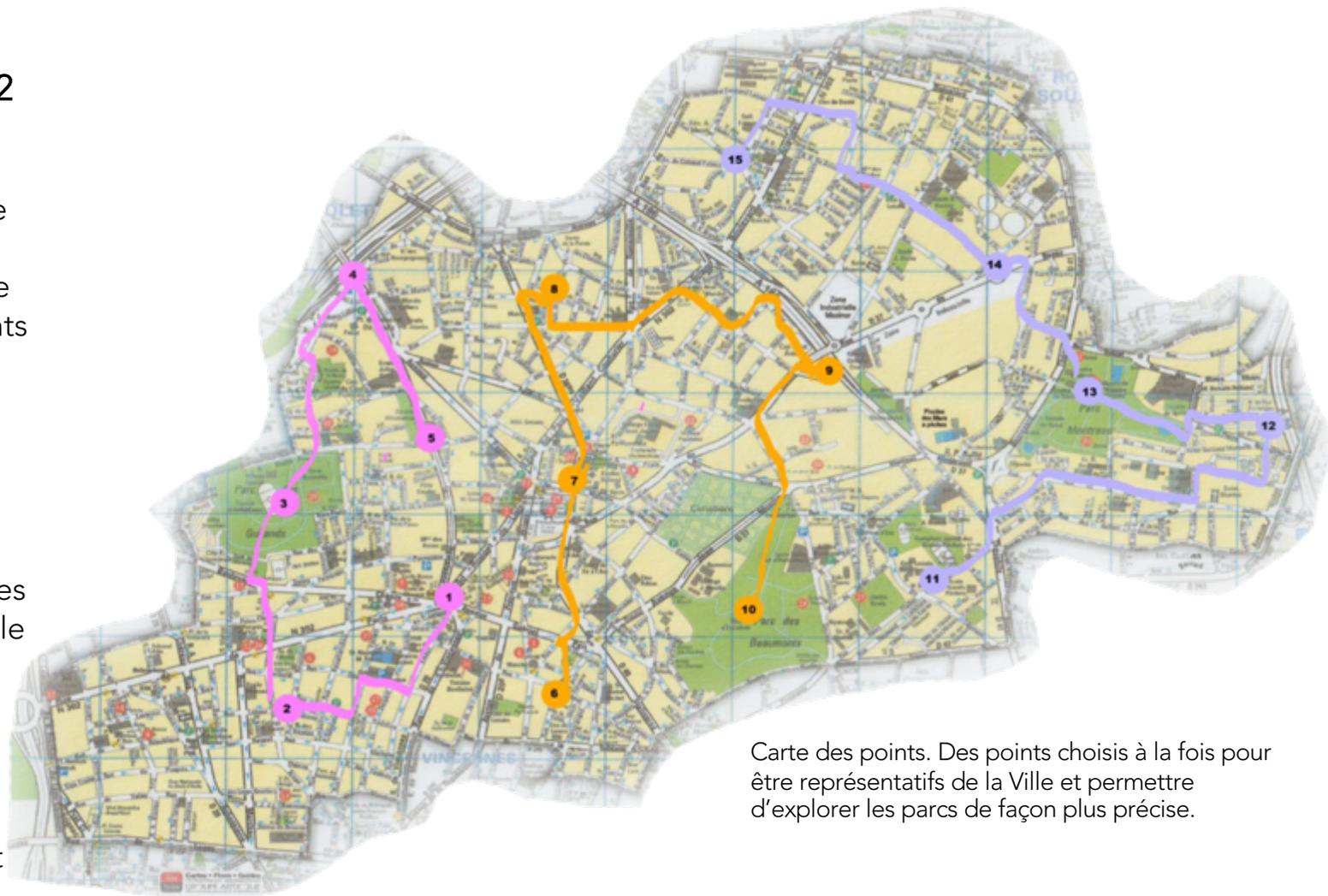
Suivre la taille des populations
d'oiseaux communs

Méthode : 120 EPOC* entre mars et juin, 72 dans des parcs et 48 en zone urbaine.

3 parcours de 10 points d'EPOC - 4 en zone urbaine et 6 dans des parcs – réalisés chacun 2 fois à au moins 4 semaines d'intervalle, avant et après la date charnière du 8 mai. Ceci par 2 observateurs différents à quelques jours d'intervalle.

Pourquoi ce choix ?

- Apporter notre contribution au programme EPOC porté par le MNHN et la LPO
- S'appuyer sur une méthode existante et éprouvée pour obtenir un suivi robuste des tailles de populations oiseaux communs, et comparable avec d'autres villes
- Analyser les biais liés à l'observateur et apprendre
- Explorer l'urbain dense, et pas seulement les endroits où l'on pense trouver des oiseaux
- Un premier pas avant de mettre éventuellement en place d'autres protocoles



Carte des points. Des points choisis à la fois pour être représentatifs de la Ville et permettre d'explorer les parcs de façon plus précise.

* : EPOC = Estimation des Populations d'Oiseaux Communs = on note tous les oiseaux visibles ou entendus dans un rayon de 200 m pendant 5 min. Cela donne un indicateur de la population d'oiseau selon un modèle probabiliste que l'on peut simplifier ainsi : plus il y a d'oiseaux => plus vous en voyez. Le fait d'avoir la même durée permet de comparer dans le temps et dans l'espace l'indicateur pour observer des variations. Cela ne peut fonctionner que pour des oiseaux communs, c'est à dire qui ont une assez forte probabilité d'être observés.

Effectifs contactés en 5 min par espèces dans les parcs

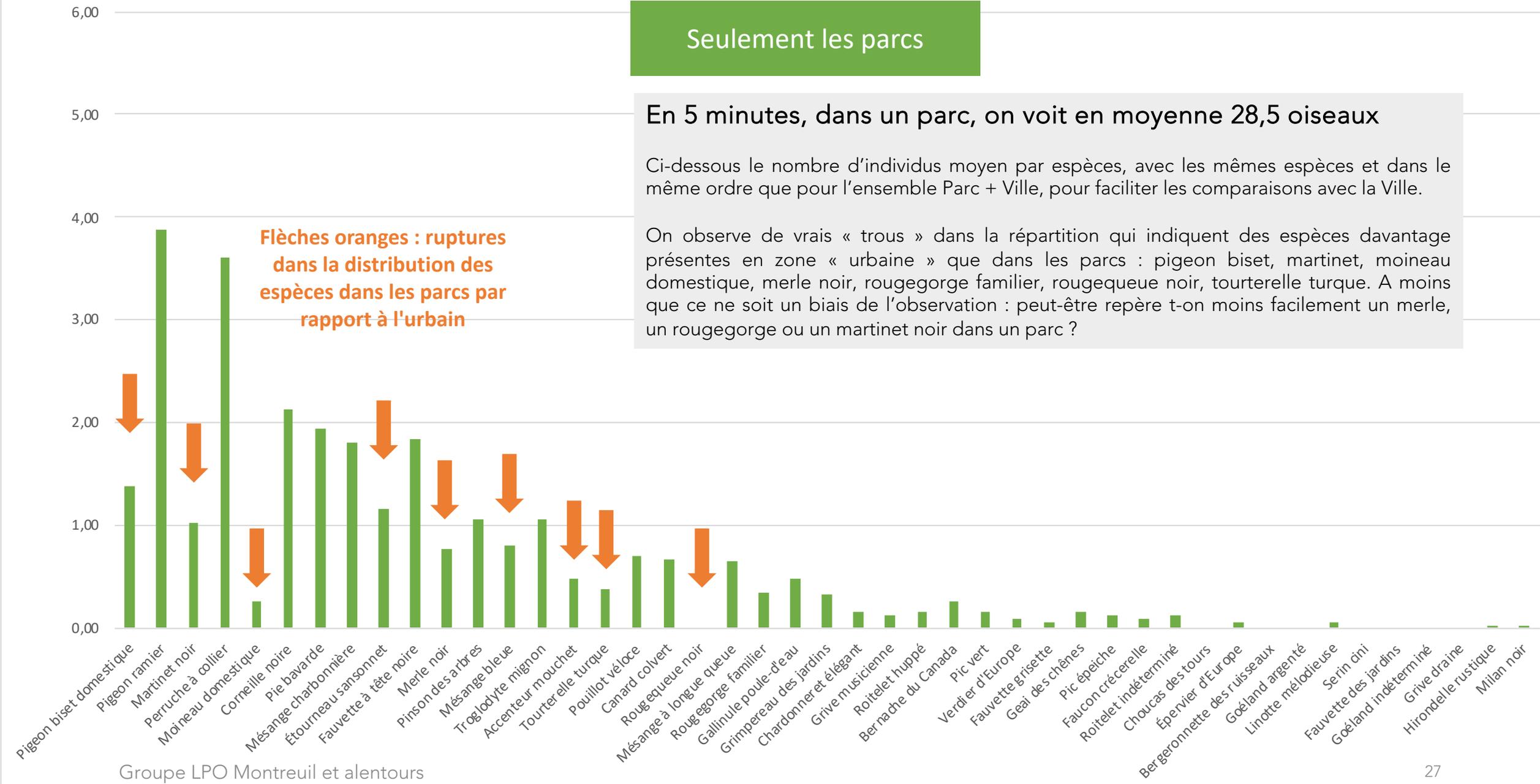
Seulement les parcs

En 5 minutes, dans un parc, on voit en moyenne 28,5 oiseaux

Ci-dessous le nombre d'individus moyen par espèces, avec les mêmes espèces et dans le même ordre que pour l'ensemble Parc + Ville, pour faciliter les comparaisons avec la Ville.

On observe de vrais « trous » dans la répartition qui indiquent des espèces davantage présentes en zone « urbaine » que dans les parcs : pigeon biset, martinet, moineau domestique, merle noir, rougegorge familier, rougequeue noir, tourterelle turque. A moins que ce ne soit un biais de l'observation : peut-être repère t-on moins facilement un merle, un rougegorge ou un martinet noir dans un parc ?

Flèches oranges : ruptures dans la distribution des espèces dans les parcs par rapport à l'urbain



Effectifs contactés en 5 min par espèces dans les zones urbaines

Seulement la ville

En 5 minutes, dans la ville, on voit en moyenne 23,9 oiseaux

On voit donc a priori un peu moins d'individus en ville que dans les parcs (vous constatez un saut osé : je passe des mesures sur les points à la généralité).

Et qu'en est-il des espèces ?

Ci-dessous le nombre d'individus moyen par espèces, avec les mêmes espèces et dans le même ordre que précédemment. On observe des trous et de façon générale une courbe plus ramassée vers la gauche et cela n'est pas étonnant : on sentait bien qu'il devait y avoir moins d'espèces en ville que dans les parcs. Et si on voit juste un peu moins d'individus, c'est beaucoup grâce au pigeon biset.

Mais comment estimer cet écart entre la ville et les parcs ? De façon générale, comment estimer la biodiversité ? Car on sent bien que si on continue de voir 25 oiseaux en moyenne, mais qu'on ne voit plus que des pigeons, nous aurons perdu quelque chose.

Flèches oranges : ruptures dans la distribution des espèces en zone urbaine par rapport aux parcs



Parc Montreau

Les 2 îlots protégés favorisent la reproduction de la Bernache du Canada, de la Gallinule poule d'eau et du Canard Colvert.

On y voit également passer une Bergeronnette des ruisseaux.

La barrière est d'une importance capitale car elle protège contre les animaux domestiques et les humains.

Les berges à pic en béton ne favorisent cependant pas la vie sauvage.



Indice de Simpson de la diversité

- l'indice de Simpson est construit comme suit : c'est la probabilité dans une population que 2 individus tirés au hasard n'appartiennent pas à la même espèce.
- Il se calcule comme suit : 1 - probabilité que deux individus sélectionnés au hasard appartiennent à la même espèce dans un peuplement.

- Soit :

$$\text{Indice de diversité de Simpson} = 1 - \frac{\sum_{i=1}^S n_i(n_i - 1)}{N(N - 1)}$$



- Avec :
 - n_i = nombre d'individus de l'espèce i
 - N = nombre total d'individus.
 - S = cardinal de la liste d'espèces présentes.
- Interprétation : plus l'indicateur est proche de 1 et plus la population est diverse. A l'inverse plus l'indicateur est proche de 0, plus la population ne contient que quelques espèces. Cas limite : si une seule espèce est présente, alors il vaut 0.

Application à nos relevés EPOC :

Appliquons ce calcul pour chaque point à la liste des espèces observées, et faisons une moyenne par milieu des indices ainsi obtenus :

- Indice de diversité d'un point dans un parc : 0,891
- Indice de diversité ville : 0,817

Les parcs sont bien le refuge d'une plus grande diversité.

Le fait d'avoir un indicateur va nous permettre de suivre cette diversité dans le temps.

Comparaison par rapport à l'année passée

- Un plus grand nombre d'individus cette année
 - Parcs : on passe de 20 à 28 individus
 - Ville : on passe de 18,6 à 23,9 individus
- Mais une moins grande diversité
 - L'indice de diversité Ville avec le même mode de calcul passe de 0,893 à 0,817, ce qui est une baisse significative.
- Mais attention : cette méthodologie est faite pour estimer des mouvements amples dans le temps, pas pour réaliser des comparaisons d'une année sur l'autre
 - Surtout dans le contexte de collecte de données de cette année, où il a fallu aller récupérer des points STOC, tous en zone urbaine très dense (cf annexes)

Pour aller plus loin

Dans le rapport de l'année 2021, vous trouverez :

- Une comparaison entre les 3 grands Parcs (Montreau, Guilands et Beaumonts)
Rappel des conclusions :
 - Montreau est le parc où l'on voit le plus d'oiseaux (au sens d'individus)
 - Les Guilands celui qui abrite la plus grande diversité d'espèces, mais où on voit le moins d'individus
- Une comparaison avec d'autres zones urbaines d'île de France
 - Globalement Montreuil se situe dans la moyenne.
- Une analyse de l'effet observateur
 - Effet important à la fois sur les espèces (certaines espèces sont des angles morts de certains observateur-trice-s) et sur le nombre d'individus observés)

Ces analyses ne sont pas forcément réalisées chaque année, mais elles pourront être mises à jour dans les années qui suivent.



Parc Montreau

Milieu semi-ouvert avec une zone humide entourée d'une roselière.

Milieu rare, favorable à de nombreuses espèces.

Mais un milieu pas protégé, et des espèces parfois gênées par des pêcheurs, des promeneurs, des chats, etc....

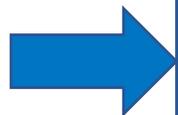
Un milieu également détérioré par des activités humaines.

4.-

Protéger les colonies de martinets et de moineaux

Constats

- 3 Moineaux domestiques sur 4 ont disparu à Paris depuis 2003
Source : Enquête moineaux: LPO et Museum National d'Histoire Naturelle
- Les raisons de cette disparition : la disparition du milieu de vie du Moineau
 - Comme tous les être vivants le Moineau a besoin d'abri pour se protéger et se reproduire, et de nourriture. Concernant le Moineau cela signifie : des "cavités" (au sens large) dans le bâti, et notamment des zones d'herbes avec des graminées.
 - En outre - concernant cette espèce en particulier – il lui faut des buissons comme espace de socialisation.
 - Toutes choses susceptibles de disparaître dans des projets de rénovation urbaine.
- Montreuil et alentours sont certainement un biotope proche de Paris il y a quelques années. Le moineau y est encore présent. Mais risque de suivre la même courbe.

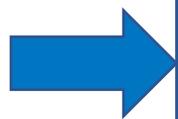


Il faut agir maintenant à Montreuil et aux alentours

Ce que dit la loi

source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34977>. Article de loi en annexes

- Les actions suivantes sont interdites :
 - Détruire ou enlever les œufs ou les nids des animaux de ces espèces
 - Mutiler ces animaux, les tuer ou les capturer
 - Perturber intentionnellement ces animaux dans leur milieu naturel
 - Les naturaliser
 - Transporter, colporter, utiliser, détenir des animaux de ces espèces
 - Mettre en vente, vendre ou acheter des animaux
- Il est également interdit de détruire, de modifier ou de dégrader les habitats naturels de ces espèces.



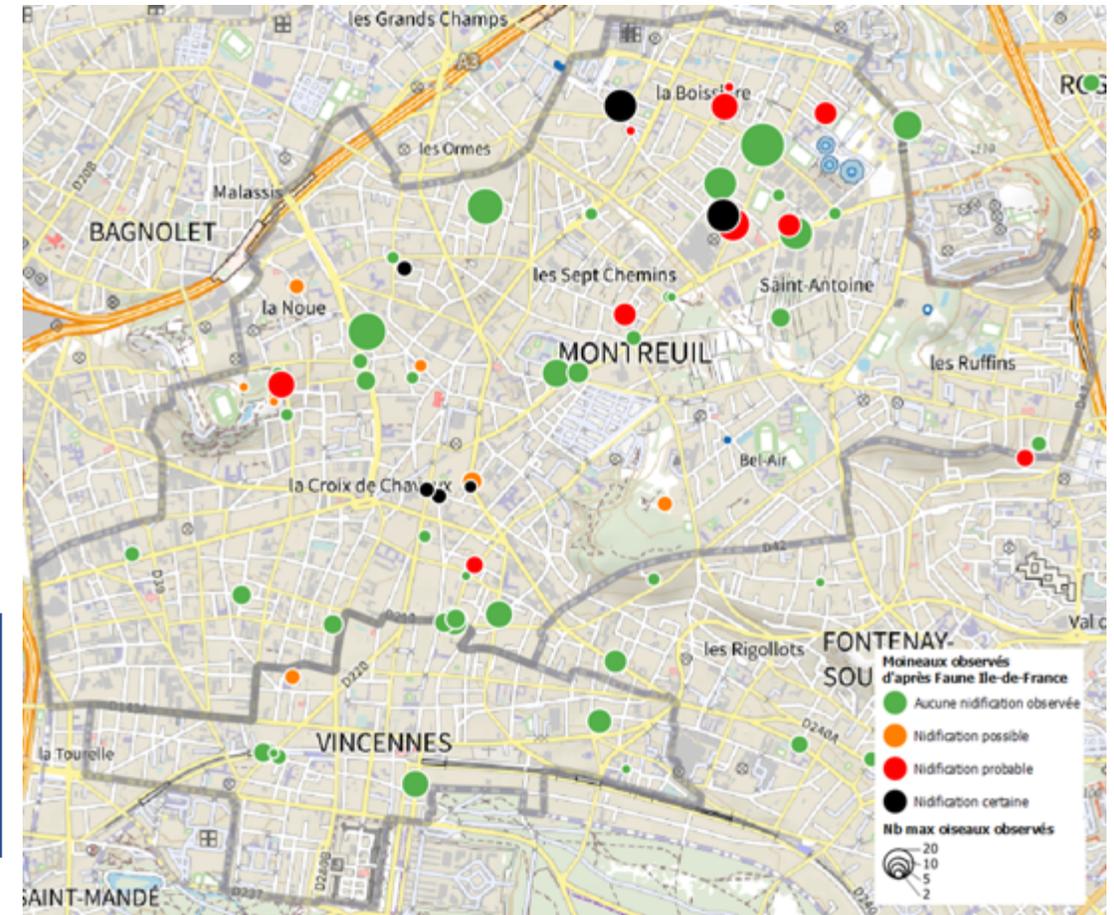
La loi protège à la fois le Moineau domestique et son habitat. Il faut aider à ce qu'elle soit appliquée.

Un protocole de protection en deux temps est nécessaire

- Etape 1 : Identifier les lieux de vie du Moineau
 - Les bénévoles du groupe local font l'inventaire des lieux de vie sur le territoire, en se partageant les secteurs
- Etape 2 : Réagir - dans le dialogue - en cas d'évolution du milieu pour que le Moineau soit pris en compte dans le projet
 - Réagir après un permis de construire affiché par exemple
 - Il y a des solutions, d'autant plus simples à mettre en œuvre que l'on intervient rapidement
 - Mais se placer en réactif ne suffira pas : à Paris, le suivi de chantier a permis de lancer environ 20 actions d'évolution des projets de construction. C'est nécessaire, mais insuffisant au regard de la baisse des effectifs.

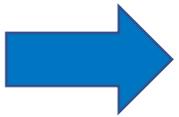
Il faut essayer d'être proactif en allant à la rencontre des parties prenantes AVANT les projets d'évolution.

Inventaire en cours de lieux de vie des Moineaux domestiques :



Aller à la rencontre des parties prenantes et dialoguer

- Les habitants des zones qui abritent des Moineaux domestiques
 - Pour les sensibiliser à la fois aux lieux de vie du Moineau et sur ses besoins
- Les élus de la Ville de Montreuil en charge de la protection animale et de l'urbanisme
 - pour échanger avec eux sur un travail possible ensemble
- Le service urbanisme de la Ville
 - Pour les sensibiliser à la fois aux lieux de vie du Moineau et sur ses besoins
 - pour initier une collaboration
- Les architectes



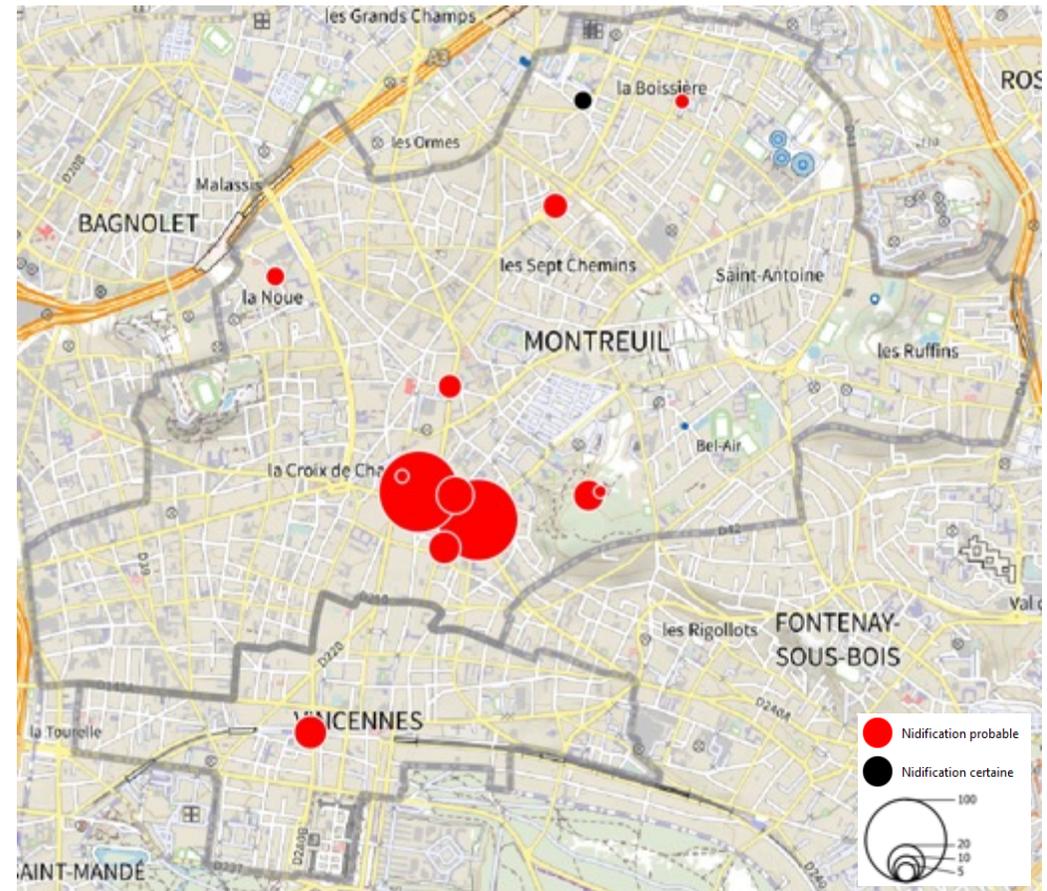
Il faut essayer !

Nous avons le droit d'échouer, mais nous n'avons pas le droit de ne pas essayer

Pour aller plus loin : nous allons chercher à reproduire le même processus pour les Martinets noirs

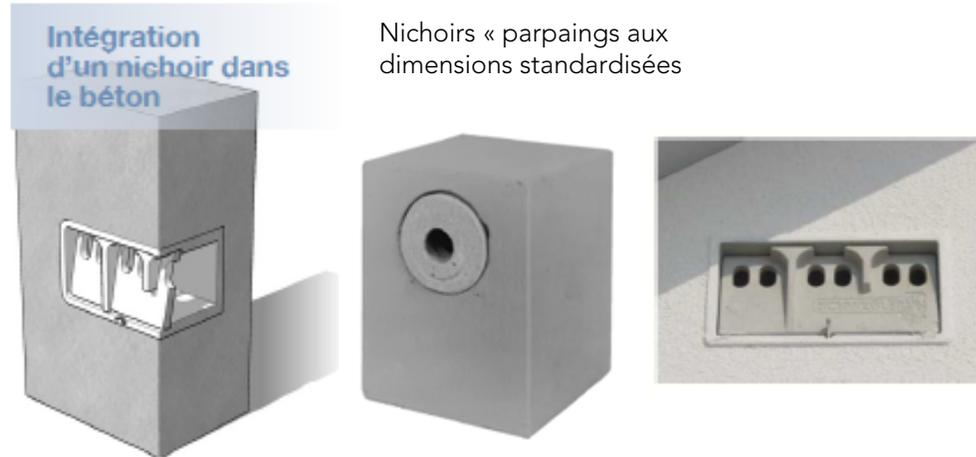
- L'inventaire et les protocoles de protection sont très proches
- On doit pouvoir mutualiser

Carte en cours de construction des colonies de Martinets noirs sur Montreuil



Des solutions pour favoriser la biodiversité autour du bâti

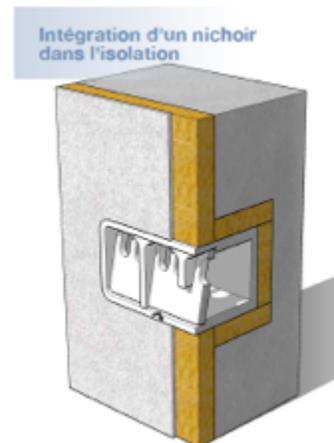
Pour des constructions en béton :



Sur des infrastructures en bois :



Pour des rénovations :



Source : Guide technique Biodiversité & bâti - LPO / CAUE Isère

Stade des grands pêcheur

*Des milieux protégés avec
des grillages en bon état,
et des portes qui sont
souvent – voire toujours
pour certaines – fermées.*

*De surcroît, il y a moins de
passage à cet endroit que
dans le Parc des
Beaumonts, notamment la
nuit.*



5-

Identifier les actions à mener sur
les sites sensibles

Vue générale des sites d'intérêt : la vie dans les interstices

- Les 3 grands Parcs sont évidemment des sites d'intérêt à protéger
- La cité du Bel-Air, avec notamment le stade, une petite « friche » et la petite zone humide
 - Zone humide sise en face du 9 rue Anatole France et qui contient une petite roselière protégée, avec des barrières, au sein de laquelle un couple de Gallinule Poule d'eau s'est reproduit avec succès et où une Rousserolle effarvate a chanté pendant le printemps 2021.
- La cité du Morillon
 - Bien que présente tout au bord de l'A86, la cité, avec ses grands arbres, est un refuge pour de nombreuses espèces, dont le Roitelet huppé
- Les Mûrs à pêches
 - Vaste ensemble de 34 ha, refuge de l'avifaune (et pas seulement).
 - Photo page suivante : un matin au sein des Mûrs à pêches, été 2021
- Mais aussi tous les sites de nidification de Martinets et de Moineaux domestiques identifiés
- Mais aussi tous les lieux avec des buissons, des arbres : la vie sauvage peut se développer partout si elle est protégée

Cartes avec quelques sites remarquables identifiés

La carte des endroits à protéger : une vue du ciel à hauteur d'oiseau

+ relier ces
endroits entre eux
pour favoriser les
déplacements et
connexions

Parc des Guilands

Mûrs à
pêches

Quartier
Morillon

Parc Montreau

Cité Bel-Air et
stade des
grands pêcheurs

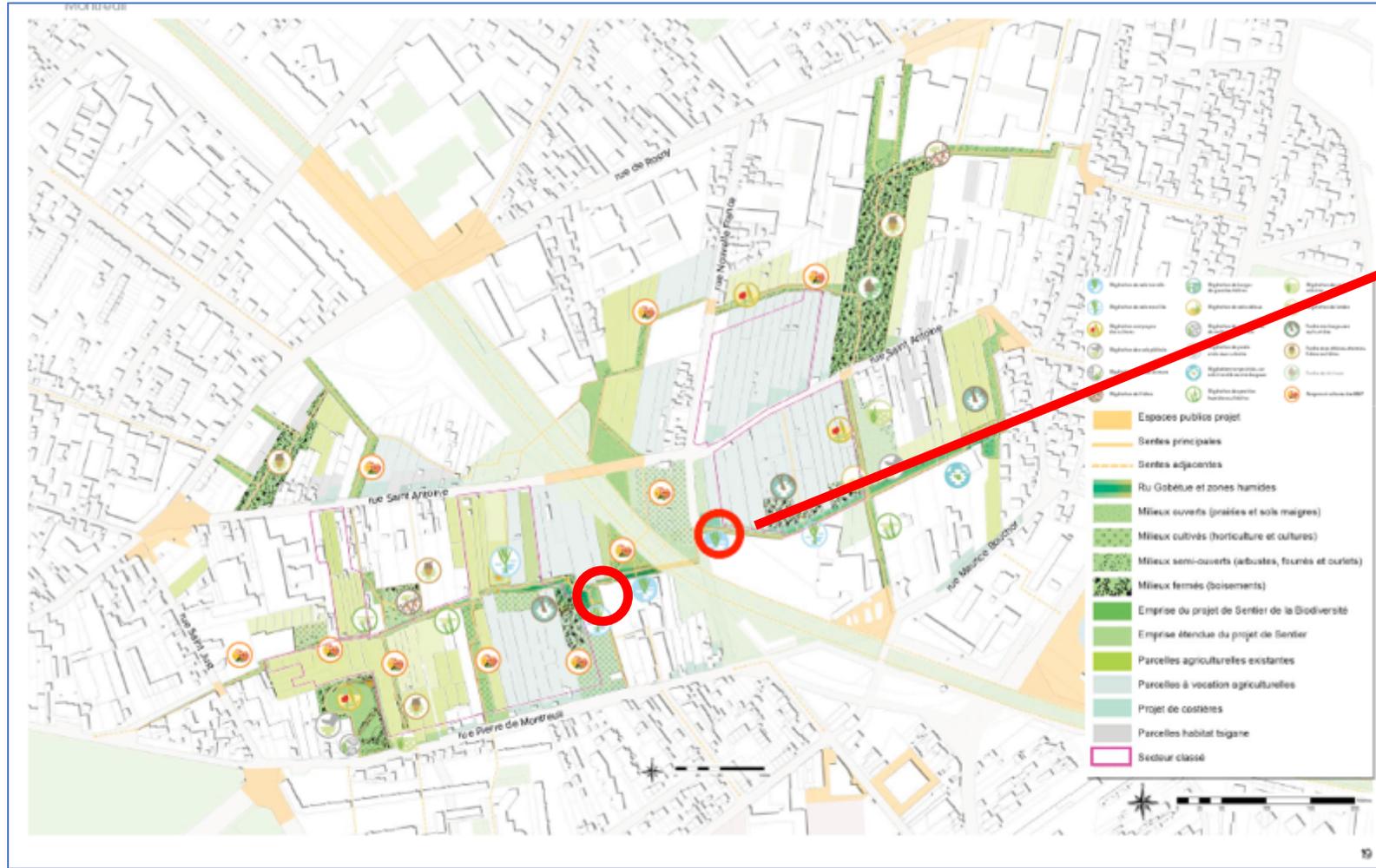
+ tous les
endroits où la vie
se développe
dans les
interstices

Parc des Beaumonts



Les Mûrs à pêches,
été 2021

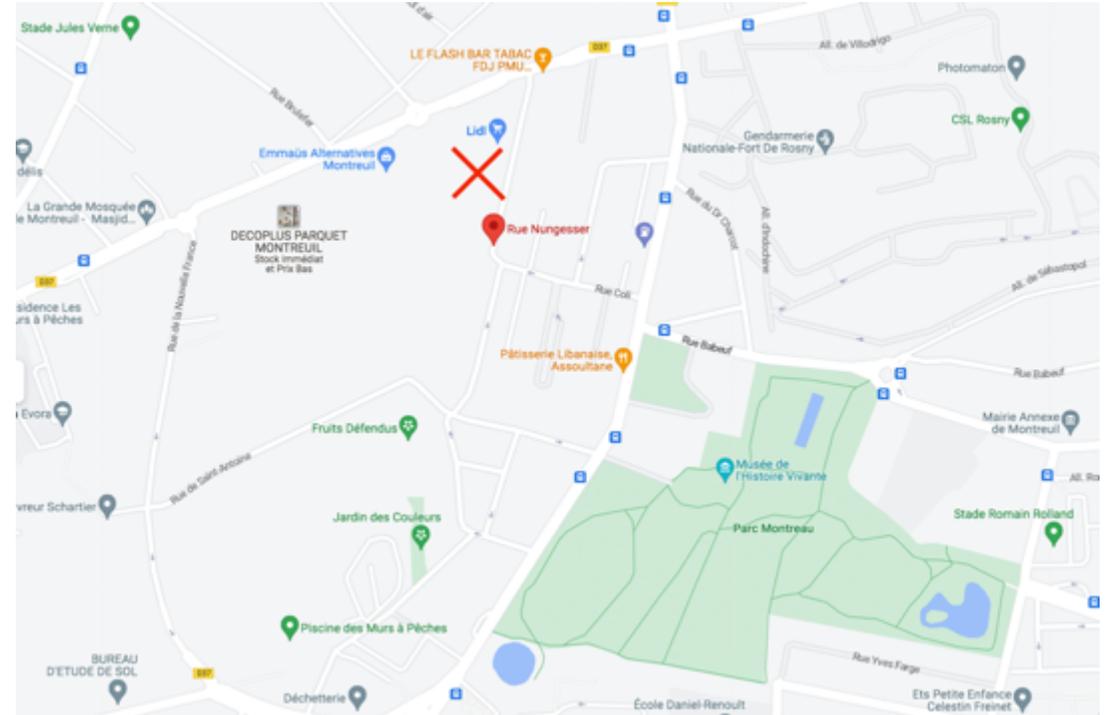
Mûrs à pêches : localisation des zones humides



Il faudrait trouver une façon de protéger ces zones naturelles

Mûrs à pêches : campement rue Nungesser

- Un campement a été installé par la Ville dans une zone jusque là protégée et réservée à un usage agricole
- Ce sont des parcelles sur lesquelles aucun passage n'était possible et qui n'ont pas fait l'objet de suivi
- Tout ce que l'on peut dire avec certitude à ce stade c'est que c'est en contradiction avec le PLUI et que l'effet est dévastateur sur le milieu naturel
- Malheureusement il n'existe à ce stade aucun dialogue avec la Mairie au sujet des Mûrs à pêches



Il faudrait trouver une solution passant par le dialogue avec la Ville

Parc des Beaumonts : la pollution de la mare de la Brie

- La mare de la Brie sert de latrines à la centaine de personnes qui vivent dans le campement qui se trouve rue Paul Doumer
- Les alentours de la mare sont recouverts d'excréments humains, et de toutes sortes d'autres débris
- Rappelons que le parc dans son ensemble – et cette mare en particulier - est un espace de vie et de reproduction pour 7 espèces d'amphibiens, toutes protégées : Alyte accoucheur, Grenouille rousse, Grenouille rieuse, Crapaud commun, Triton alpestre, Triton palmé, Triton ponctué



Chacun des débris sur la photo correspond à un excrément humain



Il faudrait urgemment :

- Installer des toilettes pour ce camp
- Réparer la grille et fermer l'accès au parc par le stade
- Protéger la mare de la brie, tout comme la mare perchée (cela a fait ses preuves)
- Nettoyer les abords de la mare
- Trouver un moyen de limiter la pollution lumineuse issue des projecteurs du stade

Protéger les arbres !

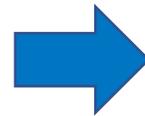
- La LPO a soutenu et participé le 28 janvier 2023 à la marche pour les arbres et le vivant. Elle entendait réaffirmer ainsi à la fois son soutien à une vraie concertation, et que les arbres sont un élément essentiel de la nature en ville.
- La LPO a soutenu la pétition qui a obtenu près de 30 000 signatures et qui formule les 4 propositions suivantes :
 1. Que les élus municipaux et les collectivités territoriales s'engagent politiquement et juridiquement (par le biais des Plans Locaux d'Urbanisme et de leur police de l'urbanisme) à préserver le vivant en place et à ne plus provoquer la destruction du moindre arbre de haute tige sain ou espace de nature en zone urbaine dense.
 2. Que ces instances organisent dès à présent une révision drastique du cahier des charges de leurs projets en cours qui menacent des arbres et des sols non artificialisés en renonçant aux calculs hasardeux et fausses promesses de la compensation (zéro artificialisation "nette", 1 arbre coupé = 1 arbre replanté, etc.)
 3. Que la représentation nationale à l'Assemblée travaille sur un statut de l'arbre véritablement protecteur, inscrit dans la loi, comme elle a su le faire pour les espèces protégées.
 4. Que la représentation nationale à l'Assemblée travaille sur une redéfinition des quartiers dits prioritaires de la ville afin qu'ils deviennent aussi des quartiers prioritaires pour la préservation de l'environnement et des écosystèmes.



S'inscrire dans la dynamique des projets de rénovation



- La Ville de Montreuil bénéficie d'un support de l'ANRU pour des projets importants de rénovation, à hauteur de 100 M€
- Il est important pour la LPO d'aller y porter la voix de la biodiversité, et de participer à la mise en pratique du point 2 de la pétition décrite page précédente.



Il faudrait que les militants du groupe local s'impliquent dans les projets en commençant par participer aux réunions d'informations

Les bonnes nouvelles du Parc Montreau

- Une protection en partie des espaces humides
 - Pourquoi en partie ?
- Plusieurs Sittelles torchepot qui y chantent, sur une période > 2 semaines
- Une Chouette hulotte mâle qui y chante régulièrement en fin d'année
- Des passages de Tarin des aulnes, de Grive mauvis
- Et un Héron cendré, photographié ci-contre avec un téléphone, en passant, qui chasse avec dans le dos une rue passante, un arrêt de bus, etc.... Alors qu'en zone rurale, il serait le premier à déguerpir pour le peu que vous ayez approché l'étang imprudemment à 250 mètres de lui.



6-

Conclusion

Etat de la biodiversité & des biotopes

41 espèces d'oiseaux nichent de façon certaine, probable ou possible à Montreuil. Parmi ces 41 espèces, 10 espèces sont à protéger particulièrement :

- 1 espèce est classée « En Danger » par la liste Rouge des oiseaux île de France* : le Serin cini
- 2 sont classées « Vulnérable » sur cette liste rouge : le Moineau domestique et le Verdier d'Europe
- 4 espèces sont classées « Quasi menacée » sur cette liste : le Faucon crécerelle, la Mésange à longue queue, l'Accenteur mouchet et le Chardonneret élégant
- De surcroît 3 espèces complémentaires sont classées patrimoniales sans avoir de statut particulier dans la liste rouge : la Bergeronnette des ruisseaux, le Martinet noir, et le Roitelet huppé

Pour la plupart de ces espèces, il y a peu de couples et cela les rend particulièrement fragiles.

Et cela rend leur milieu de vie particulièrement à protéger.

Parmi ces milieux il y a le parc des Beaumonts qui a été particulièrement étudié cette année : l'analyse montre qu'entre les années 1990 et maintenant 17 espèces d'oiseaux ont cessé d'y venir ou d'y nicher.

C'est une érosion qui n'est pas propre aux Beaumonts et que les parties prenantes autour du parc n'ont pas forcément la possibilité d'enrayer.

Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, des actions sont possibles.

La preuve ; la protection de la Marie perchée qui a fait revenir une biodiversité importante.

Des actions d'identification et de protection des milieux doivent donc être mises en œuvre de façon soutenue.

Actions à mettre en œuvre

- Renforcer la protection de la roseraie de la zone humide rue Anatole France
 - Protéger au maximum les zones humides présentes dans Montreuil (Montreau, Mûrs à pêches, Beaumonts, autres)
 - Plus précisément au sein des Beaumonts :
 - Faire évoluer les affichages ? Les longs textes explicatifs ne permettent pas toujours de protéger. Les compléter avec un panneau rouge d'interdiction de pénétrer ?
 - Protéger la Mare de la Brie (= 4 actions : réparer la grille du stade + mettre une clôture + nettoyer + réduire la pollution lumineuse)
 - Restaurer la continuité des milieux humides entre la mare de la Brie et la mare perchée
 - Réfléchir à une évolution des biotopes existants (faire évoluer la prairie protégée et créer une autre zone humide ?)
 - Rencontrer les acteurs de l'urbanisme de Montreuil – à commencer par les élus et la direction de l'urbanisme – pour mettre en place avec eux un protocole proactif de protection des espèces autour du bâti, notamment le Moineau domestique et le Martinet
- Mettre en place un suivi des chantiers menaçant la biodiversité et trouver avec les parties prenantes et dans le dialogue des solutions opérationnelles.
 - Tenter de nouer enfin le dialogue avec la Mairie au sujet des Mûrs à pêches
 - Porter la voie de la biodiversité dans les projets de rénovation urbaine de la Mairie – et à cette occasion commencer par protéger les arbres
 - Rencontrer les acteurs de l'entretien du parc Montreau pour tenter – entre autre - une installation de nichoirs pour Chouette hulotte
 - Continuer d'enquêter pour localiser des interstices dans lesquels la vie s'est développée et est à protéger
 - Et bien sûr continuer de développer des actions de formations et de sensibilisation
 - Opération Nichoirs avec la Mairie
 - Animations dans les parcs, les mûrs à pêches et pourquoi pas Bel-Air et Morillons
 - Ecoles



Parc Montreau

*Milieu boisé avec notamment
la nidification du Grimpereau
des jardins, du Pinson des
arbres, du Merle noir.*

Annexes

Zoom sur les données EPOC collectées

Texte de loi

Références

Liste des espèces aperçues en survol

Vue générale des données collectées en 2022

Une collecte compliquée :

- Aucune réponse d'un-e observatrice-teur
- Problème de saisie : perte intégrale d'un-e observatrice-teur + perte d'un passage d'une autre observatrice-teur
- Des problèmes personnels ont empêché un-e observatrice-teur de faire un passage
- Globalement les données ont été mal saisies et ont nécessité un retraitement manuel important

Au total sur les 120 points de mesure prévus, seuls 40 ont pu être réalisés

- Compensation par les mesures STOC réalisées sur le même territoire
 - Même protocole, de surcroît réalisé par les mêmes observateurs
 - Simplement les points ne sont pas les mêmes et sont davantage en zone urbaine que dans des parcs

Au total on se retrouve avec 88 points de mesure, 31 dans des parcs et 57 en zone urbaine
Au lieu de 72 dans des parcs et 48 en zone urbaine

Ce que dit la loi

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Article 3, modifié par ARRÊTÉ du 21 juillet 2015 - art. 1, qui concerne notamment le Moineau domestique :

Pour les espèces d'oiseaux dont la liste est fixée ci-après :

I. — Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids ;
- la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ;
- la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.

II. — Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.

III. — Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens d'oiseaux prélevés :

- dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après la date d'entrée en vigueur de l'interdiction de capture ou d'enlèvement concernant l'espèce à laquelle ils appartiennent ;
- dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur dans ces Etats de la directive du 2 avril 1979 susvisée.

Références

- Thorns, David : <https://www.skutchia.com/>
- Rousset, Pierre et Thorns, David, Liste des oiseaux du parc des Beaumonts : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article5414>
- Malher, Frédéric et Magne, Jean-François , L'urbanité des oiseaux, Ethnologie française 2010/4 (Vol. 40), pages 657 à 667 : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-657.htm>
- Vallecillo, D., Gauthier-Clerc, M., Guillemain, M., Vittecoq, M., Vandewalle, P., Roche, B. & Champagnon, J. (2021), Reliability of animal counts and implications for the interpretation of trends. Ecology and Evolution 11:2249–2260, DOI : <https://doi.org/10.1002/ece3.7191>.

Liste détaillée des oiseaux en survol de Montreuil

D'après les observations réalisées entre janvier 2021 et décembre 2022

Légende :

NE	Non Evalué
DD	Données Insuffisantes
LC	Préoccupation Mineure
NT	Quasi Menacé
VU	Vulnérable
EN	En Danger
CR	En Danger Critique

Espèce	Nb d'obs 2022	Nb d'obs 2021	Statut Montreuil	Evolution Montreuil	Liste rouge F Nicheur	Liste rouge F Hivernant	Liste rouge F Migrateur	Liste rouge IdF Nicheur IdF	Rareté IdF Nicheur	Rareté IdF Migrateur	Rareté IdF Hivernant	(Cples nicheurs nécessaires)	Patrimoniales
Caille des blés	2	3	07- Simple survol territoire		LC	-	NAd	NT	Peu Commun	Peu Commun	-	-	Oui (si nicheur)
Oie à tête barrée	1	0	07- Simple survol territoire		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cygne tuberculé	1	1	07- Simple survol territoire		LC	NAc	-	LC	Peu Commun	-	Peu Commun	-	-
Canard pilet	0	1	07- Simple survol territoire		NAb	LC	NAc	-	-	Rare	Très rare	-	Oui
Râle d'eau	1	0	07- Simple survol territoire		NT	NAd	NAd	VU	Rare	Rare	Rare	2	Oui
Grue cendrée	0	1	07- Simple survol territoire		CR	NT	NAc	-	-	Commun	Occasionnel	-	Oui
Grèbe castagneux	0	2	07- Simple survol territoire		LC	NAd	-	NT	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	25 ji (si nicheur ou hivernant Znieff)	-
Vanneau huppé	3	2	07- Simple survol territoire		NT	LC	NAd	VU	Rare	Commun	Commun	1 (régulier)	Oui
Pluvier doré	3	0	07- Simple survol territoire		-	LC	-	-	-	Commun	Commun	-	Oui
Grand Gravelot	1	0	07- Simple survol territoire		VU	LC	NAd	-	-	Très Rare	Occasionnel	-	Oui
Courlis corlieu	1	0	07- Simple survol territoire		-	NAc	VU	-	-	Très Rare	-	-	Oui
Courlis cendré	1	2	07- Simple survol territoire		VU	LC	NAd	NAb1	Occasionnel	Très Rare	Très Rare	-	Oui
Chevalier guignette	2	0	07- Simple survol territoire		NT	NAc	DD	NAb1	Occasionnel	Peu Commun	Très Rare	-	Oui
Mouette mélanocéphale	2	5	07- Simple survol territoire		LC	NAc	NAc	NT	Peu Commun	Peu Commun	Très Rare	-	Oui
Goéland cendré	1	1	07- Simple survol territoire		EN	LC	-	CR	Très Rare	Rare	Rare	1	Oui
Goéland argenté	152	50	07- Simple survol territoire		NT	NAc	-	LC	Rare	Commun	Commun	-	Oui
Goéland leucopnée	18	13	07- Simple survol territoire		LC	NAd	NAd	NAb1	Très Rare	Peu Commun	Peu Commun	-	Oui (si Nicheur)
Goéland brun	78	26	07- Simple survol territoire		LC	LC	NAc	VU	Très Rare	Peu Commun	Peu Commun	-	Oui (si Nicheur)
Sterne pierregarin	1	0	07- Simple survol territoire		LC	NAd	LC	VU	Peu Commun	Peu Commun	Occasionnel	10	Oui
Cigogne noire	1	2	07- Simple survol territoire		EN	NAc	VU	NAb2	-	Très Rare	-	1	Oui
Cigogne blanche	17	3	07- Simple survol territoire		LC	NAc	NAd	-	-	Peu Commun	Très Rare	-	Oui
Grand Cormoran	60	23	07- Simple survol territoire		LC	LC	NAd	LC	Peu Commun	Peu Commun	Peu Commun	300 nicheur ZNIEFF ou hivernant Znieff	-
Butor étoilé	1	0	07- Simple survol territoire		VU	NAd	NAd	RE	Occasionnel	Très Rare	Très Rare	1	Oui
Blongios nain	1	0	07- Simple survol territoire		EN	-	NAd	EN	Très Rare	Très Rare	-	1	Oui
Héron garde-bœufs	1	0	07- Simple survol territoire		LC	NAc	-	NAb2	-	Très Rare	Très Rare	1	Oui
Héron pourpré	0	1	07- Simple survol territoire		LC	-	-	NAb1	Occasionnel	Très Rare	-	-	Oui
Grande Aigrette	4	1	07- Simple survol territoire		NT	LC	-	-	-	Très Rare	Très Rare	-	Oui
Aigrette garzette	0	1	07- Simple survol territoire		LC	NAc	-	NAb2	Très Rare	Très Rare	Très Rare	1	Oui
Balbusard pêcheur	5	3	07- Simple survol territoire		VU	NAc	LC	CR	Très Rare	Rare	-	1	Oui
Bondrée apivore	18	2	07- Simple survol territoire		LC	-	LC	VU	Peu commun	Peu commun	-	5	Oui
Circaète Jean-le-Blanc	0	1	07- Simple survol territoire		LC	-	NAd	CR	Occasionnel	Très Rare	-	1	Oui
Busard des roseaux	24	11	07- Simple survol territoire		NT	NAd	NAd	CR	Très Rare	Rare	Occasionnel	1	Oui

Liste détaillée des oiseaux en survol de Montreuil

D'après les observations réalisées entre janvier 21 et décembre 2022

Légende :

NE	Non Evalué
DD	Données Insuffisantes
LC	Préoccupation Mineure
NT	Quasi Menacé
VU	Vulnérable
EN	En Danger
CR	En Danger Critique

Espèce	Nb d'obs 2022	Nb d'obs 2021	Statut Montreuil	Evolution Montreuil	Liste rouge F Nicheur	Liste rouge F Hivernant	Liste rouge F Migrateur	Liste rouge IdF Nicheur IdF	Rareté IdF Nicheur	Rareté IdF Migrateur	Rareté IdF Hivernant	(Cples nicheurs nécessaires)	Patrimoniales
Busard saint-martin	4	1	07- Simple survol territoire		LC	NAc	NAd	VU	Rare	Peu commun	Rare	1	Oui
Milan royal	7	0	07- Simple survol territoire		VU	VU	NAc		-	Très Rare	Très rare	-	Oui
Milan noir	15	5	07- Simple survol territoire		LC	-	NAd	NT	Rare	Rare	Occasionnel	1	Oui
Hibou des marais	1	0	07- Simple survol territoire		VU	NAc	NAc	NAb1	Occasionnel	Très Rare	Très Rare	-	Oui
Faucon émerillon	2	4	07- Simple survol territoire		-	DD	NAd		-	Très Rare	Très Rare	-	Oui
Choucas des tours	13	9	07- Simple survol territoire		LC	NAd	-	LC	Commun	Commun	Très Commun	-	-
Corbeau freux	20	10	07- Simple survol territoire		LC	LC	-	LC	Commun	Commun	Commun	-	-
Rémiz penduline	1	0	07- Simple survol territoire		CR	-	DD		-	Très Rare	Occasionnel	-	Oui